



FICHE D'INSCRIPTION 2020/2021

- Ateliers Arts Plastiques
 Ateliers Chorégraphiques
- Première inscription
 Renouvellement

Reprise des ateliers à partir du mardi 15 septembre 2020

Coordonnées de l'inscrit

Nom et Prénom :

Date de naissance : / /

Adresse :

Courriel (en lettre capitale) : Téléphone :

Représentants légaux (pour les inscrits mineurs)

Nom et Prénom : Parenté :

Adresse si différente :

Courriel : Téléphone :

Nom et Prénom : Parenté :

Adresse si différente :

Courriel : Téléphone :

Activités*			
Tarifs (septembre 2020 à juin 2021)		Fleurysien Annuel/trimestriel	Extérieur Annuel/trimestriel
Ateliers Arts Plastiques	Adultes mardi de 14h à 16h <input type="checkbox"/>	173,40€ / 58,14€	244,80€ / 82,62€
	6-12 ans mercredi de 15h30 à 17h00 <input type="checkbox"/>	142,80€ / 47,94€	151,98€ / 51€
Ateliers Chorégraphiques	5-6 ans mercredi de 9h15 à 10h <input type="checkbox"/>	93,84€ / 31,62€	104,04€ / 35,70€
	7-8 ans mercredi de 10h15 à 11h15 <input type="checkbox"/>		
	9-10 ans mercredi de 11h30 à 12h30 <input type="checkbox"/>	107,10€ / 36,72€	116,28€ / 39,78€
	11-15 ans jeudi de 18h15 à 19h30 <input type="checkbox"/>		
	Adultes jeudi de 19h45 à 21h45 <input type="checkbox"/>	110,16€ / 37,74€	145,86€ / 48,96€
Classique mercredi de 19h30 à 21h <input type="checkbox"/> Dès 16 ans - Gratuit pour les inscrits <input type="checkbox"/>	110,16€ / 37,74€	145,86€ / 48,96€	

* Un minimum de 8 participants par groupe est nécessaire.

La répartition à l'intérieur des différents groupes est à l'appréciation des intervenants.

Attestation d'engagement

Année scolaire 2020-2021

Les ateliers d'arts plastiques sont dirigés par Andréa Foltete.

Ils se déroulent dans la salle d'animation du Centre socioculturel (39, avenue d'Harcourt).

Les ateliers chorégraphiques sont dirigés par *la compagnie du Lit qui grince* (intervenante : Amélie Boblin) et se déroulent dans la salle de danse (école élémentaire Jean Goueslard).

Les ateliers suivent le calendrier scolaire et commencent la troisième semaine de septembre. Il n'y a pas d'atelier pendant les vacances scolaires, ce qui correspond à environ 32 séances par année scolaire.

Pour une question d'assurance pour les enfants, la prise en charge des inscrits est effective dans les salles et aux heures où se déroulent les ateliers.

L'engagement est annuel. Avant l'inscription, une période d'essai est conseillée (1 à 2 séances). L'attestation qui suit doit être signée par l'inscrit (ou son représentant s'il est mineur). Elle constitue l'inscription effective.

**Le règlement sur facture est annuel ou trimestriel, il s'effectue en mairie (à l'accueil),
à l'ordre de la Régie culturelle.**

Mairie de Fleury-sur-Orne, 10 rue Serge Rouzière, 14123 Fleury-sur-Orne

Afin d'établir la facture, merci de cocher le mode de paiement souhaité :

- Trimestriel
 Annuel

ATTESTATION

Je soussignédéclare avoir pris connaissance des informations indiquées ci-dessus.

- Autorise l'utilisation de mon image, l'image de mon enfant pour promouvoir les ateliers.
 N'autorise pas l'utilisation de mon image, l'image de mon enfant pour promouvoir les ateliers.

Fait à

Le ... / ... / 2020

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :